



N° 61

JANVIER-MARS 2005

J'espère que ce premier numéro de l'année 2005 vous trouvera tous en bonne santé et des projets plein la tête. Plus prosaïquement, je souhaite pour notre association de voir le problème du secrétariat se résoudre rapidement! Appel est lancé au candidat!

Un colloque consacré à 30 ans d'archéologie industrielle en France organisé par le CILAC (association française qui s'occupe entre autres d'archéologie industrielle) s'est tenu au Creusot en septembre dernier. C'est ce que nous apprend la revue *Les Echos du Patrimoine* publiée par les Amis de l'Unesco dans son numéro 106 d'octobre-novembre-décembre 2004 : l'excellente relation qu'elle en donne sera publiée (avec son accord) dans un prochain bulletin.

J'y relève que la question des dépôts d'archives industrielles a été évoquée. Dommage que nous n'ayons pas été informés de ce colloque : nos archivistes auraient pu montrer ce qui se fait depuis des années en Wallonie et plus généralement en Belgique!

En naviguant (en "surfant" devrais-je dire en "français" pour être "in") sur la large toile mondiale (en anglais : world wide web, en abrégé www) j'ai eu le plaisir de parcourir les sites Internet www.terrils.be et users.skynet.be/moulins qui intéressent les membres de PIWB.

Sur le premier, il est question de la Transterrillienne, itinéraire de randonnées à travers la Chaîne wallonne des Terrils. Un article lui est consacré dans ce bulletin.

Le second site présente "Les Amis des Moulins (Wallonie-Bruxelles) asbl" et nous emmène découvrir et visiter les moulins à vent et à eau de Wallonie.

Si grimper sur le haut d'un terril pour découvrir un paysage grandiose n'est peut-être pas le fort de certains d'entre nous, partir à la découverte de quelques moulins à eau en fonctionnement pourrait faire l'objet d'une excursion des membres de PIWB et de SIWE réunis.

A propos d'excursion, je vous informe de la mise sur pied, pour le 17 septembre prochain, du projet de visite des ascenseurs funiculaires et hydrauliques du canal du Centre à Strépy, à Thieu et à Bracquengnies. Une croisière en bateau-mouche, avec repas froid à bord, nous permettra de monter et descendre avec le nouvel ascenseur funiculaire géant, de naviguer ensuite sur le vieux canal, et de monter par le vénérable ascenseur hydraulique n°4 jusqu'au n°3 où nous visiterons la splendide salle des machines. Confirmation vous parviendra par la voie du prochain bulletin.

Grâce à la vigilance de Monsieur Bonnet, ingénieur des Mines et administrateur du SAICOM, les archives du charbonnage du "Roton et d'Aiseau-Presles réunis" qui se trouvaient à Farciennes viennent d'être sauvées, comme l'avaient été il y a 20 ans celles des charbonnages d'Henries-Pommeroeul par celui qui y avait fini sa carrière.

Vous avez reçu le bulletin double portant les numéros 59 et 60 : j'ai eu grand plaisir à le lire et l'ai trouvé fort bien tourné, dans la lignée des bulletins précédents. La rubrique "Publications" par Bruno Guidolin, documentaliste au CLADIC renoue avec une tradition quelque peu oubliée (faute de correspondants, sans doute!) heureusement améliorée par les illustrations et l'indication des prix des ouvrages. Merci aux nouveaux rédacteurs adjoints, et bon vent!

Sur la couverture, la photo de la démolition d'un site industriel aussi prestigieux que les hauts-fourneaux des anciennes usines Boël qui ont marqué, un siècle durant, le paysage de La Louvière, confirme la devise des "décideurs" : du passé, faisons table rase! Maintenant, vue de l'autoroute de Wallonie, la silhouette de cette localité retourne dans l'anonymat des villes sans témoins de leur passé. Seuls émergent encore les pylônes supportant l'éclairage du stade du Dieu "foutebale"... Heureusement qu'à deux pas de là subsistent les magnifiques ascenseurs hydrauliques (classés Patrimoine Mondial de l'Unesco) qu'un membre fondateur de PIWB s'est acharné à sauver dans les années 80 : Jean-Pierre Gaillez mérite toute notre reconnaissance!

Bruno VAN MOL,
Président

Illustration de couverture : la centrale électrique de Péronnes durant le bombardement du premier mai 1944 (coll. Ecomusée régional du Centre)

La centrale électrique de Péronnes : fleuron de la société Coppée

ETUDE

La SA Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu trouve son origine dans la *société de Ressaix* fondée en 1857. Ces charbonnages ont connu un essor important grâce à Evence Coppée¹ qui les acquiert en 1886. Il rachète la société de Ressaix ainsi que les charbonnages de Péronnes, constitués en 1856 et dissouts en 1882, pour former la société anonyme citée plus haut.

Coppée est l'inventeur d'un nouveau système de fours à coke et d'exploitation des sous-produits. Grâce aux bénéfices engendrés par l'innovation technologique, l'entreprise poursuit son développement. D'autres concessions autour de Ressaix sont achetées. Toutes ces nouvelles acquisitions possèdent un matériel performant². La société est réputée en Wallonie pour la qualité et le rendement de ses fours à coke.

A la fin des années 20, les dirigeants de la SA Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu exploitent une nouvelle opportunité en s'attaquant à un secteur en pleine expansion : l'électricité. Le marché connaît une phase de restructuration en raison de l'extension des systèmes régionaux et du problème posé par le transport de l'énergie sur de longues distances³. Certains charbonnages, qui peuvent assumer ces investissements, réussissent à développer des installations qui s'insèrent dans les réseaux de distribution d'électricité⁴. L'origine de notre réseau électrique actuel réside principalement dans la volonté de certains industriels de fournir l'énergie nécessaire à leurs activités⁵. Les Charbonnages de Ressaix s'inscrivent dans cette optique par la construction de la Centrale n°I en 1934 à Péronnes. Deux groupes de 10 MW et un de 30 MW sont installés. Dès sa création, la Centrale électrique est affiliée à l'Union des Centra-

les électriques du Hainaut. Les avantages sont nombreux pour la société. L'indépendance accrue vis-à-vis des distributeurs d'électricité, la possibilité d'avoir une ressource financière supplémentaire ainsi que la volonté d'augmenter la consommation des charbons de qualité inférieure expliquent les investissements consentis.

Durant la deuxième guerre mondiale, les centrales électriques sont l'une des cibles privilégiées des bombardements alliés. Dans la nuit du 2 mai 1944, la centrale de Péronnes est bombardée. Les dégâts sont plus impressionnants qu'importants. La machinerie souffre peu de cette attaque mais les vitres en façade, notamment, sont complètement détruites⁶.

La centrale électrique de Péronnes-lez-Binche (photo Robert Willame, coll. Ecomusée régional du Centre)



Le dossier introduit auprès du Ministère des dommages de guerre met un certain temps à aboutir. L'entièreté de la somme versée vers 1952 ne sera pas directement réinvestie. Une partie de celle-ci est utilisée pour finaliser l'achat d'une unité de 30 MW destinée à couvrir les besoins sans cesse croissant du réseau⁷. Au milieu des années 50, la Société Evence Coppée et Cie, toujours majoritaire dans la SA Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu, est en pleine restructuration. En raison du déclin de l'industrie charbonnière, les dirigeants souhaitent diversifier leurs activités. En 1957, les différents départements techniques sont réunis (fours-lavoirs, la DEGESOPA⁸ ainsi que les services de vente de matériel industriel rattachés à la division Fours-Lavoirs) en une seule entreprise : la société d'Etude et de construction Evence Coppee SA (E.C.E.C.).

Une des premières réalisations de la société est la conception de nouvelles installations pour la centrale électrique de Péronnes. Elle décide d'établir, avec l'appui financier de la CECA, une unité de 115 MW.

Le lavoir, qui fait aujourd'hui l'objet de projets de réhabilitation, est construit durant la même période avec l'aide du plan Marshall.

Pour utiliser le charbon d'une manière optimale, il faut envisager la construction d'une unité moderne capable de produire l'énergie à des conditions aussi avantageuses que les autres unités en construction en Belgique à cette époque. Les caractéristiques du cycle thermique sont choisies de façon à obtenir une consommation de charbon très réduite. Les installations prennent la dénomination *Centrale n°II*. Le secteur est très lucratif

et les profits importants pour les producteurs d'électricité. De nombreuses voix se font d'ailleurs entendre pour critiquer le prix élevé de l'électricité alors que les autres secteurs industriels connaissent une récession. Afin de remédier à cette situation, la FGTB préconisera la nationalisation du secteur⁹.

Dans le bassin borain, les charbonnages du Borinage réalisent à la même période des installations similaires. Ils créent à Baudour une centrale composée d'un groupe de la même puissance que celui qui sera installé à Péronnes¹⁰.

Les travaux débutent à la fin de l'année 1956. L'unité fonctionne grâce à une chaudière Stein et Roubaix construite par Cockerill. Les ingénieurs de la Société Evence Coppée se félicitent de la qualité de leur réalisation et soulignent sa faible consommation (2.325 Kcal) qui permet d'alimenter les Charbonnages du Centre mais aussi et surtout de fournir à l'Union des Centrales Electriques du Hainaut l'énergie nécessaire aux industries de la région.

En 1947, La Société Evence Coppée décide de scinder la Centrale électrique et le charbonnage en créant la société anonyme de la centrale électrique de Péronnes. Cette décision permet d'assurer la pérennité de la centrale qui survivra à la fermeture de la SA Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu qui avait été intégrée à la SA Charbonnages du Centre¹¹.

A la création de la société, les charbonnages de Ressaix sont majoritaires. Rapidement, INTERCOM augmentera sa participation. Dès la cessation des activités du charbonnage, la centrale est entièrement rachetée par INTERCOM pour être inté-

grée dans l'entité Baudour-Péronnes. En 1993, la centrale avait produit 20.373 GWH et totalisait 221.295 heures de service¹².

Actuellement, l'ancienne centrale n'est plus en activité et une partie des bâtiments a été revendue à l'entreprise de construction WANTY¹³. La tour de refroidissement a été détruite, comme la majorité des installations, connaissant un sort similaire à la centrale de Baudour.

Monsieur B. Van Mol avait appris l'existence d'un fonds d'archives conservé dans cette centrale et contacta l'Ecomusée régional du Centre. Une partie des documents avait malheureusement disparu car la personne responsable du site s'était séparée de ceux qui lui semblaient inutiles. En raison de la perte de ceux-ci, la période allant de 1960 à 1993 reste assez floue. Des questions comme l'évolution de la centrale après la Table ronde de 1955 sont sans réponse. Une recherche plus approfondie à partir d'archives d'INTERCOM ou la collecte de témoignages oraux permettrait d'y répondre. Cela démontre encore l'importance de veiller au sort réservé aux archives lors de la fermeture d'entreprises ou de la destruction de bâtiments industriels.

En mai 2003, le fonds a été versé à l'Ecomusée et est inventorié depuis peu. Plus de trois mètres courants d'archives attendent les chercheurs qui s'intéressent à l'histoire de l'énergie. De nombreux dossiers relatifs aux installations techniques y sont conservés et fournissent des informations sur le fonctionnement de toutes les centrales de ce type.

Guénaël VANDE VIJVER,
Archiviste à l'Ecomusée
régional du Centre

Bibliographie sommaire

BERTIN, E., *Evence Coppée III : 1882-1945*, Allieur, 1991.

DAGANT, A. et VANDENDRIESCHE, F., *Charbonnages dans le Centre*, La Louvière, Cercle d'histoire et de folklore Henri Guillemin, 1996.

DEJOLLIER, R., *Charbonnages en Wallonie : 1345-1984*, Bouge, Erasme, 1988.

DUBOIS, L., *Lafarge – Coppée : 150 ans d'industrie*, Paris, Belfond, 1988 (Histoire et vie des entreprises).

ECOMUSÉE RÉGIONAL DU CENTRE, Fonds Centrale électrique de Péronnes, dossier D 79 et G 96.

KURGAN-VAN HENTENRYK, G., "Le patronat de l'électricité en Belgique: 1895-1945" dans *Stratégies, gestion, Management : les compagnies électriques et leurs patron : Actes du 12^e colloque de l'Association pour l'Histoire de l'Electricité en France les 3, 4 et 5 février 1999*, Paris, Fondation Electricité de France, 2001.

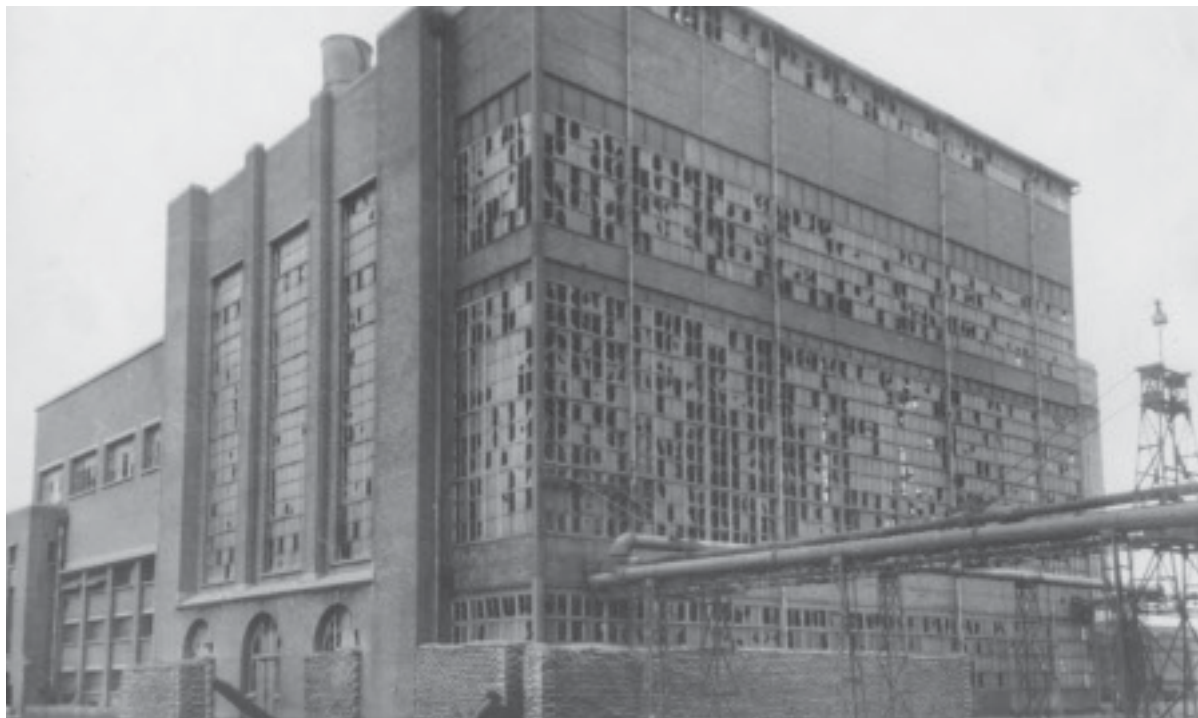
KURGAN-VAN HENTENRYK, G., *Cent ans de distribution d'électricité en Belgique*, *Electricité*, n°185, décembre 1987, p. 3-10.

L'électricité en réseau, Paris, Victoires Editions, 2004 (Annales historiques de l'électricité ; n°2).

MICHOT, H., *Généalogie de la famille Coppée : des sillons bennuyers à l'empire industriel*, Haine-Saint-Pierre, Cercle d'histoire et de folklore Henri Guillemin, 1984.

PAQUET, P., CANNELLA, A.-F., WARZEE-LAMMERTYN, G., *Le patrimoine industriel de Wallonie*, Namur, Editions du Perron, 1994.

La centrale de Péronnes-lez-Binche durant le bombardement du premier mai 1944 (coll. Ecomusée régional du Centre)



¹ Evence-Narcisse Coppée (1851-1925) est le fils d'Evence-Dieudonné Coppée. En 1872, il obtient le diplôme d'ingénieur des arts et manufacture, du génie civil et des mines à l'Université Catholique de Louvain. Il développera l'activité charbonnage mais est à l'initiative des secteurs agro-chimique et bio-chimique des Coppée. Pour plus d'informations voir G. KURGAN, S. JAUMAIN, V. MONTENS, *Le Dictionnaire des Patrons en Belgique* avec la participation de J. Puissant et J.-J. Heirwegh, Bruxelles, De Boeck, 1996, p. 122.

² A. DAGANT et F. VANDENDRIESCHE, *Charbonnages dans le Centre*, La Louvière, Cercle d'histoire et de folklore Henri Guillemin, 1996, p. 20.

³ G. KURGAN-VAN HENTENRYK, Dominique BARJOT, *Les réseaux humains dans l'industrie électrique européenne* dans *L'électricité en réseau*, Paris, Victoires Editions, 2004, p. 73-74.

⁴ *Ibidem*, p. 74.

⁵ Les autres initiateurs des constructions de centrale électrique sont les villes et communes.

⁶ ECOMUSÉE RÉGIONAL DU CENTRE, fonds centrale électrique de Péronnes, dossier D 79.

⁷ G. KURGAN-VAN HENTENRYK, *Le patronat de l'électricité en Belgique : 1895-1945* dans *Stratégies, gestion, Management : les compagnies électriques et leurs patron : Actes du 12^e colloque de l'Association pour l'Histoire de l'Electricité en France les 3, 4 et 5 février 1999*, Paris, Fondation Electricité de France, 2001, p. 55.

⁸ Département des entreprises générales pour les sociétés patronnées.

⁹ G. KURGAN-VAN HENTENRYK, *Cent ans de distribution d'électricité en Belgique*, *Electricité*, n°185, décembre 1987, p. 8. Ces revendications aboutiront à la fameuse Table ronde de 1955 et la conclusion d'une convention qui aura pour effet l'abaissement et l'unification du prix de l'électricité. Un Comité de contrôle fut également instauré pour fixer les prix de l'énergie.

¹⁰ Le 24 février 1960, le groupe est mis en parallèle sur le réseau belge d'interconnexion.

¹¹ La société anonyme des charbonnages du Centre est en réalité un regroupement d'anciennes fosses ou sociétés dont Mariemont-Bascoup, La Louvière Sars-Longchamps et l'Ancienne SA Ressaix, Leval, Péronnes, Ste-Aldegonde et Houssu. A l'exception du plus ancien charbonnage du bassin, celui du Bois-du-Luc fondé en 1685, toutes les sociétés charbonnières qui y vivaient encore au début des années 60 s'y retrouvaient.

¹² ECOMUSÉE RÉGIONAL DU CENTRE, fonds centrale électrique de Péronnes, Dossier G 96.

¹³ Une partie des terrains reste la propriété d'ELIA, gestionnaire du réseau haute tension en Belgique.

(Pour la 1^{ère} partie de cet article voir le bulletin du PIWB n°59-60, p. 8-12.)

SUITE DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'EXPERTS POUR L'EXAMEN DU PROJET DE CANAL LOUVAIN-LIÈGE

En retour de ces denrées qui font partie approximative de notre consommation habituelle, on charge ici sur les villes maritimes qui nous avoisinent, par le moyen de nos grands chemins, 7 à 8 millions de livres pesant en cloux, 50 mille mousquets, fusils de chasse, armes de Guinée ou de Maragnon¹, des milliards pesant de charbon de terre ou de houille, de la chaux, des pierres meulières, des pierres de chausée, et 25 à 30 mille pièces de serge qui s'expédient vers la Hollande et la Belgique, et font partie de nos exportations; 12 à 13 cent milliers d'alun sous forme de cristal de roche s'écoulant dans les départements de l'intérieur pour servir à la hongroierie² et aux manufactures en laine, et donner de la tenue et de la vivacité aux couleurs. L'ensemble de tous ces objets, auxquels on

pourrait ajouter une série d'autres, tels que les papeteries, les toiles à imprimer, les ouvrages d'acier et de fer de Herstal, la fabrique de fourchettes, épéronnerie, la platinerie de Theux, les ouvrages de Spa, nos fers en tôle, les verreries, les houblons, les bières, etc. prouve de plus en plus à quel point peut s'élever l'industrie dans un pays si favorisé par la situation.

C'est bien l'occasion, citoyens collègues, de vous parler aussi de ce bourg si renommé par le concours des étrangers qui y abordoient de tous les points de l'Europe, et qui dans des temps de tranquillité doit nécessairement seconder l'écoulement de tant d'industries; Spa ne restera pas longtemps encore négligé³, il doit décider la bienveillance du gouvernement en faveur du département dont il fait partie; ses eaux minérales si généralement, si avantageusement connues, s'exportent dans toutes les parties de l'Europe.

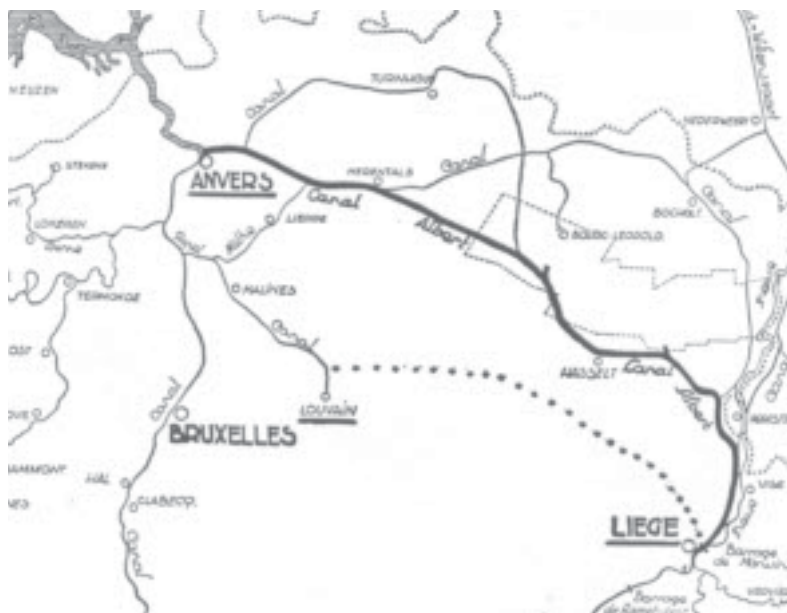
Il résulte donc que le département de l'Ourte, si intéressant par la richesse de son territoire,

doit être encore considéré par rapport au commerce qui distingue Liège entre toutes les communes qui l'environnent; cette vérité doit être généralement sentie par tous ceux qui connoissent la multitude et l'activité de ses relations commerciales; nous désirons, citoyens collègues, que le gouvernement accueille notre opinion, et fixe le point de Liège pour jonction à la Meuse du canal dont il est question; c'est l'unique moyen de rendre à cette ville, jadis florissante, la splendeur qu'elle s'était acquise par son commerce et son industrie.

Il nous reste actuellement à vous entretenir des renseignements que nous avons pu nous procurer sur les moyens d'exécution.

Pour parvenir à nous donner une connoissance suffisante sur les projets qui avaient pu être présentés dans les temps aux états de Liège⁴, votre commission a chargé un de ses membres de s'adresser en son nom au Préfet du département pour être autorisé à disposer des cartes, plans, ou projets existants tant dans ses bureaux qu'aux archives publiques, pour en tirer tout ce qui pourrait servir à lui donner quelques renseignements sur le projet; le Préfet a bien voulu accueillir la demande qui lui en a été faite, et de suite a autorisé les employés de ses bureaux et des archives à nous remettre, sous récépissé, toutes les pièces qui leur seroient demandées; nous avons obtenu au moyen de ces recherches, aux bureaux de la préfecture, un projet du citoyen Joeffroy, médecin, avec un plan de canal de Malines par Haalen, Diest, Hasselt, et Tongres, avec jonction à la Meuse par Glond sur Visé, et aux archives, diverses

Orientation du canal Louvain-Liège en 1801 par rapport aux voies navigables actuelles



cartes et plans du cours du Démer, depuis Diest jusqu'à Hasselt, du nivellement de ses eaux, des coupes et profils de différentes coupures, et des réparations qui y ont été faites en divers temps par les états de Liège; ces pièces sont intéressantes et peuvent servir d'indicateurs dans le cas où l'on choisirait ce point de passage pour le canal projeté.

Mais, ne trouvant pas à nous procurer le plan dont parle le rédacteur de la lettre qui nous est soumise, nous avons pris, chacun de notre côté, des informations particulières, et nous nous sommes entourés de citoyens qui, par leurs emplois et leurs anciens rapports avec les ci-devant états, pouvaient nous donner à cet égard quelques éclaircissements; il résulte évidemment de nos informations réunies, que le chancelier Crumpipen est venu à Liège en 1784, il était chargé de la part des états de Brabant de proposer un traité de commerce entre ce pays et la Belgique; on y entrevit des avantages réciproques, on en accueillit donc l'ouverture.

M. de Crumpipen insinua de suite qu'un canal de communication de Louvain à la Meuse par Liège, était d'un avantage incalculable pour les deux états : l'aperçu de cette utilité réciproque étoit évident; les petits comme les grands états ne revoient alors qu'amélioration de commerce; la proposition fut donc mûrement examinée.

Liège jugea d'abord que la dépense de cette construction se partageoit à peu près entre les deux territoires, qu'il n'y avoit d'extraordinaire que de rapprocher nos hauteurs au niveau de la Meuse; notre ignorance en hydraulique chercha à s'éclairer; les états de Liège avaient pour l'heure à leur service l'ingénieur



Roue hydraulique à l'ancien "maka" (marteau) de Chaudfontaine (18^e siècle)(cliché Musée d'Armes de Liège)

Thomassin⁵, l'un des professeurs en mathématiques de l'école de Mézière. Il fut chargé d'examiner ce point prétendu difficile; cet homme qui avait la direction de nos chaussées connaissait parfaitement nos environs, il s'occupa d'abord à faire le nivellement du Geer et de la Meuse, et fixa la conjonction du canal à la tangente du quai Léonard qui est au nord de notre commune.

Il paroît constant qu'il a dirigé cette ligne en traversant les *Taves*, cette partie où finit le faubourg de Vivegnis, pour, de là, suivre l'évasement qui se présente naturellement sur ce point jusqu'à la Meuse; il a dû remettre le plan de son travail à ses commettants les états de Liège, qui ne tirant par malheur aucun avantage particulier de la prospérité du commerce, n'en ont pas assez senti l'utilité, sans doute, puisqu'ils en ont ajourné l'exécution, malgré les sollicitations pressantes et souvent réitérées du gouvernement des Pays-Bas.

Nous avons tout lieu d'espérer que nous retrouverions la copie de ce plan chez le citoyen Thomassin, professeur actuel de notre école centrale; mais nous ignorons par quelle fatalité notre espoir se trouve déçu; il nous a assuré qu'il n'avait en sa puis-

sance aucune indication de ce travail, et malgré toutes les probabilités que nous avons recueillies sur son existence, nous nous trouvons privés de ces renseignements précieux, sur lesquels nous avons compté, et qui nous eussent été singulièrement utiles pour prouver avec évidence la possibilité de l'exécution du projet dont il est question aujourd'hui.

Le désir de voir réaliser un jour ce travail digne du peuple français, et de coopérer par nos faibles moyens à son exécution, nous a déterminé enfin à prendre tous les renseignements qui se sont trouvés à notre portée; nous avons consulté à cet effet les ingénieurs de ce département sur les motifs de préférence de la jonction du canal à Liège (motifs qu'ils ont partagés avec nous) et sur les moyens possibles d'exécution les plus faciles et les plus économiques.

Le citoyen Donop, que nous avons consulté d'abord, s'est arrêté de préférence à suivre la ligne la plus courte depuis Louvain jusqu'à Liège, en côtoyant autant que possible le grand chemin jusque sur nos hauteurs, et prenant la route de Tongres autant que les évasements invitant à suivre cette direction; il

proposoit en conséquence de faire un nivellement partiel depuis Louvain jusqu'à Tongres, et de Tongres à Liège, pour connaître la hauteur respective des eaux des différentes rivières et ruisseaux qui peuvent se rencontrer sur les différents points à traverser, ses motifs étaient, qu'il est de principe dans les constructions de canaux de préférer autant qu'il est possible la ligne la plus courte pour parvenir au point déterminé; qu'en suivant la direction du grand chemin, nivelé en partie lors de sa construction, il n'y auroit que quatorze lieues au plus du canal de Louvain à Liège, tandis qu'en suivant le point de Diest et Hasselt, il s'en trouveroit au moins seize : que le grand chemin étant longé par le canal à l'instar de celui de Malines à Louvain, pourroit servir en tout temps à décharger les bateaux de comestibles, ou de marchandises que la gelée ou tout autre événement imprévu arrêteroit dans leur navigation; que cependant, la possibilité de l'exécution par cette voie quoique probable, ne pouvoit être déclarée possible qu'autant qu'on eut procédé au nivellement proposé, et qu'on eut reconnu sur les lieux la route qu'il étoit à propos de suivre, autant que les montagnes qui s'y trouvent n'obligeroient pas à des détours trop considérables, ou ne présenteroient pas des difficultés insurmontables.

Le citoyen Lejeune, ingénieur en chef, qui, sur une simple invitation de notre part, a bien voulu aussi communiquer avec nous

sur le même objet, n'a pas partagé l'opinion du citoyen Donop, sur les moyens d'exécution du canal projeté; cet honnête citoyen nous a paru vouloir suivre de préférence la route que la nature semble avoir tracée par le cours des rivières de la Dyle, du Démer, de la Gete, du Geer, etc. Quoique l'espace à parcourir de Louvain à Haelen et Diest, Hasselt et Tongres jusqu'à Liège, soit peut-être un huitième plus long que la voie directe, cela ne doit point empêcher, suivant le citoyen Lejeune, de suivre cette direction, qui ne paroît pas à la première vue présenter autant de difficultés que la première, puisque partie des rivières qui doivent alimenter le canal proposé ont déjà été nivelées à différentes époques, et sont reconnues dans un point d'élévation favorable au service qu'on en attend; ses motifs sont, qu'un canal peut avoir une double utilité, l'une de faciliter le transport des marchandises sur toute son étendue, l'autre d'animer le commerce, l'industrie, et l'agriculture dans tous les pays qu'il traverse par le nouveau débouché qu'il présente à leurs productions, et par l'exemple que le passage continu des marchandises offre aux yeux de tous les riverains⁶; il observe que le grand chemin de Louvain à Liège est un moyen suffisant de communication d'un point à l'autre, et qu'en suivant la direction de Diest et Hasselt, on en ouvre un second extrêmement intéressant pour les pays qu'il va parcourir; il soutient enfin que le plan d'un canal qui détourne de la ligne droite et qui

répand ainsi ses avantages sur un grand nombre de points, doit obtenir la préférence quand ces détours, en créant des communications nouvelles, n'augmentent pas infiniment les frais de construction, et surtout, ne ralentissent pas trop les transports des marchandises.

Votre commission, en joignant à ces principes généraux quelques considérations politiques, croit devoir ajouter, qu'en suivant la direction à laquelle le citoyen Lejeune semble vouloir donner la préférence, on se ménage le concours très actif des habitants de Diest, Hasselt et Tongres, qui déjà, depuis longtemps, ont fait des démarches infructueuses, pour obtenir, (même à leurs frais) sous remboursement, l'établissement du canal dont il est question aujourd'hui : Hasselt, surtout, a employé à cet effet les sollicitations les plus vives et les plus pressantes; en 1775 les habitants firent la proposition au magistrat de Malines, de construire à leurs propres frais la partie de canal, depuis le point où commence le pays de Liège jusqu'à leur ville; pourvu que ceux de Malines rendissent le Démer navigable jusqu'à cet endroit, et que par l'intercession du gouvernement autrichien, l'octroi nécessaire leur fût accordé par les états de Liège.

(À SUIVRE)

Claude GAIER,
Directeur du Musée d'Armes de Liège

¹ Les auteurs font ici la distinction, classique à l'époque, entre les armes militaires (mousquets), d'une part, les fusils de chasse, d'autre part, et enfin les armes de traite, de basse qualité, destinées à l'Afrique via les côtes de Guinée et à l'Amérique du Sud via l'embouchure de l'Amazone.

² Hongroierie : préparation spéciale des cuirs avec de l'alun et du sel.

³ Spa, qui connut une grande vogue auprès de l'aristocratie durant l'Ancien Régime, chercha, après la Révolution, à retrouver le succès d'antan.

⁴ Il s'agit du projet dont question au début de la lettre de Louis Gasqy, reproduite en tête de ce mémoire.

⁵ Claude Louis Thomassin (1742-1785) devint ingénieur en chef des Ponts et Chaussées de la principauté de Liège en 1775. Il ne doit pas être confondu avec son fils Louis François (1768-1825), surtout connu aujourd'hui pour les deux remarquables recueils statistiques du pays de Liège qu'il compila sous le régime français puis hollandais.

⁶ On trouve les mêmes arguments en faveur du développement de la Campine dans les considérations qui justifèrent le creusement du Canal Albert de 1930 à 1939.

Un colloque organisé par le CILAC (Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du Patrimoine Industriel [Français]) s'est tenu au Creusot en septembre dernier.

Voici la relation qu'en donne Yves Robert, conseiller scientifique, dans le trimestriel Les Nouvelles du Patrimoine publié par l'Association des Amis de l'Unesco'.

“C'est sous ce titre que s'est tenu au Creusot en Bourgogne un important colloque consacré au patrimoine industriel dans le contexte français.

Un événement qui durant quatre jours prit la forme d'échanges instructifs, d'un bilan formateur et de réflexions prospectives.

Cette manifestation fut proposée par le CILAC. En tant qu'association nationale française, le CILAC œuvre depuis 1978 dans ce domaine passionnant à l'interface entre l'histoire, la technique et l'économie.

En France, comme le rappelleront plusieurs orateurs, la notion de patrimoine industriel émergea lors d'un colloque organisé au Creusot en 1977. Cette formulation d'un nouveau concept naquit de la volonté de s'écarter de l'expression d'archéologie industrielle apparue vers 1955 en Grande-Bretagne dans le contexte des mouvements associatifs.

Cette formule quelque peu provocatrice d'une archéologie du présent fut considérée par les milieux universitaires en France comme trop restrictive.

Ainsi, à cette notion renvoyant à un cadre méthodologique d'intervention sur les vestiges de l'industrie, fut substitué un concept global d'héritage culturel : le patrimoine industriel.

Cependant, il fallut attendre le milieu des années 1980 pour que l'expression se généralise. En 1985, fut créée au sein de la Commission supérieure des Monuments historiques une section spéciale consacrée au patrimoine technique et industriel.

Alors que le premier édifice industriel protégé officiellement en France (l'ancienne halle des grues au Riaux - Le Creusot) le fut en 1975, aujourd'hui, l'Hexagone compte près de 800 monuments de l'industrie faisant l'objet d'une protection légale.

Au fil des années, la stratégie de conservation et d'étude du passé industriel connut une évolution sensible.

Les conférenciers notèrent notamment qu'à une première approche centrée sur les édifices a succédé une stratégie pluraliste d'intervention percevant les vestiges à travers un cadre global d'analyse territoriale intégrant l'héritage industriel dans un contexte géographique, urbanistique, architectural, historique et aussi social et économique. Dénotant de cette nouvelle perspective d'analyse, fut cité l'exemple d'une étude anthropologique sur le bassin minier du Nord Pas-de-Calais.

S'ensuivit une réflexion sur la notion d'identité. Quels sont les éléments qui fondent l'identité d'un territoire industriel ? La réponse n'est pas aisée.

Certains ont formulé l'hypothèse qu'il s'agirait d'une question de sentiment d'appartenance à un district industriel.

Quoi qu'il en soit, la personnalité d'un territoire industriel n'est pas réductible à la somme de ses infrastructures (canaux, ponts, laminoirs...).

La notion géographique plus globale de milieu perçu à travers les échanges économiques, sociaux, techniques et culturels qu'il induit paraît mieux apte à rendre compte de la nature d'un territoire industriel. De fait, le patrimoine industriel peut être associé à l'idée d'une mémoire partagée, plus collective, que celle qui adhère au patrimoine plus 'classique' composé par l'architecture civile (hôtels de maître, châteaux...).

Aujourd'hui, le concept de patrimoine industriel est quasi inséparable de la notion de friche, qui évoque presque immédiatement un paysage déserté, oublié, sans statut très défini où domine la silhouette rouillée de quelques grands objets architecturaux dans un silence contrastant avec l'idée habituelle d'une industrie en pleine activité : des *monuments froids* qui ont pris la place des *machines chaudes*, selon les mots de Jean-Louis Tornatore². La réhabilitation de ces friches est désormais au centre de tous les débats et particulièrement dans les zones périurbaines.

Cet enjeu correspond d'ailleurs au premier choix de recherche des étudiants inscrits dans les écoles françaises du paysage comme l'ENSP à Versailles.

Après l'époque pionnière de découverte du patrimoine industriel dominée par un sentiment affectif vis-à-vis de ces vestiges, il s'agit maintenant pour tous de dépasser cette approche iconique des ruines industrielles pour engager ces lambeaux de paysage dans une gestion durable du territoire passant par une nouvelle programmation des sites.

Comme le suggéra l'architecte Alexandre Chemetoff, la philosophie à suivre est celle du *projet envisagé comme art de la transformation!*

L'heure est au concept de recyclage, qui prend, en France comme ailleurs, surtout la voie d'une re-programmation culturelle des friches.

Néanmoins, Freddy Joris, administrateur de l'Institut du Patrimoine Wallon, brossa un panorama de la politique patrimoniale du sud de la Belgique montrant que de plus en plus fréquemment d'autres pistes sont explorées et concrétisées. Il fut entre autres fait écho du cas remarquable du lavoir de Péronnes près de Binche, qui sera prochainement reconverti en bureaux, logements et centre d'archives.

Animant cette table ronde particulièrement intéressante sur le thème de la réhabilitation, plusieurs responsables de projets présentèrent leurs réalisations, tels les architectes Patrick Bouchain, Eric Castaldi, Alexandre Chemetoff et Philippe Robert qui nous firent notamment voyager à Roubaix, Brest et Nantes.

D'autres orateurs mirent l'accent sur la nécessité de favoriser la formation de chercheurs et de gestionnaires de projets en matière de patrimoine industriel.

Il est vrai que le patrimoine industriel, qui fut à l'époque des pionniers de la protection de cet héritage culturel essentiellement aux mains de mouvements associatifs (le temps des militants), est aujourd'hui de plus en plus revendiqué comme terrain d'études par les universités (le temps des chercheurs).

La question des dépôts d'archives et notamment celle de la mémoire des entreprises retint également l'attention.

Il fut évoqué la nécessité de sensibiliser les industries à la préservation de leurs archives en déléguant la conservation de ces dernières à des centres spécialisés. Supports obligés au travail des historiens, les archives industrielles sont encore de nos jours trop fréquemment abandonnées et détruites par des responsables d'entreprises qui, répondant à des besoins immédiats d'entreposage, se séparent d'une mémoire souvent essentielle à la connaissance du monde du travail.

Centres d'archives (dont des 'matériauteurs'...), pôles de recherches, musées, laboratoires de conservation et centres de formation sont autant de lieux de connaissance et de vulgarisation du patrimoine industriel qu'il s'agit de promouvoir.

A ce titre, il faut signaler la possibilité de suivre – non loin de la Belgique – un Master en patrimoine industriel scientifique et technique (ouvert notamment aux historiens et géographes) dispensé par l'Université d'Artois à Arras³.

Le colloque se termina par une exposition présentant une série d'initiatives en matière de patrimoine industriel en France comme à l'étranger qui permit au public de découvrir des écomusées, des monuments remarquables, de prendre connaissance de la politique de telle ou telle région, de connaître l'existence de diverses publications ou de rechercher des formations centrées sur ces questions.

Parmi d'autres, il fut présenté les réalisations d'un programme 'Culture 2000' de l'Union européenne qui concerna notamment la ville de Roubaix toute proche de la Belgique et qui s'est singularisée par une exceptionnelle stratégie de reconversion de son patrimoine industriel : pour ceux qui ne connaissent pas la *Condition publique* transformée en manufacture culturelle (salle de spectacles, librairie, restaurant...) et les anciennes usines textiles de Motte-Bossut accueillant désormais 80 magasins spécialisés en fins de série, une excursion à Roubaix s'impose!"

Le PIWB n'a pas été informé de ce colloque : notre association qui a pourtant 20 ans d'existence se doit de faire un gros effort pour être reconnue à l'étranger (et en Belgique aussi...). Voilà un beau défi à relever!

Bruno VAN MOL,
Président

¹ Dans son numéro 106 d'octobre-novembre-décembre 2004, pages 6 et 7 (reproduite avec l'autorisation de l'éditeur).

² Auteur de *Beau comme un haut-fourneau*, dans *L'Homme. Revue française d'Anthropologie*, Paris, n°170 avril-juin 2004, p. 79-116.

³ Adresse : 9, rue du Temple, BP 665, 62030 Arras, Tél. 00 33 321 60 38 18.

La Transterrilienne : “les petites Alpes en sol mineur”...

REPORTAGE

Le 21 septembre 2004 l'ASBL Rangers a inauguré officiellement le balisage de la **Transterrilienne**. Cet itinéraire de randonnées traverse la chaîne formée par les terrils wallons d'ouest en est, de Bernissart (frontière française) à Blegny (Plateau de Herve) sur 212 km reliant la chaîne boraine à la chaîne liégeoise, en passant par celles du Centre et caroloré-gienne.

les terrils abritent aujourd'hui des microclimats et des paysages extrêmement diversifiés et riches ainsi qu'une flore et une faune spécifiques.

L'ASBL Espace Terrils est créée en 2004 et donne le nom de “Chaîne des Terrils” à la réalité physique regroupant la totalité des terrils wallons. Elle crée le site Internet www.terrils.be, organise le “Week-end des Amis des Terrils” chaque année le der-

moine miniers, les musées de la mine, les marais d'Harchies, les sites du Grand-Hornu, du PASS, du Bois-du-Luc, du Bois-du-Cazier, de Blégny-Trembleur, et la société civile dans son ensemble.

Le remarquable site Internet présente l'itinéraire par étape et vous livre les informations principales sur plus de 120 terrils majeurs en sol minier, avec une fiche terril (itinéraires, traversées,



Cette chaîne de collines artificielles (la seule qui ne soit pas d'origine tectonique...) compte 1200 terrils en tout : 340 majeurs (terrils de plus grande taille datant d'après la révolution industrielle) et 860 mineurs (terrils de plus petite taille datant généralement d'avant la révolution industrielle).

Outre leur intérêt pour l'histoire des charbonnages (les plus anciens remontant au 12^e siècle),

nier week-end de juin et entreprend le balisage de la “Transterrilienne”, en collaboration avec la Ferme des Castors ASBL (d'Aiseau) et Cape Jeunesse ASBL.

Aujourd'hui, le défi posé par le projet de la Chaîne des Terrils est relevé par Espace Terrils ASBL, en collaboration avec toutes les autorités publiques wallonnes et belges, les représentants de la culture et du patri-

Les terrils Sainte-Félicité, Saint-Félix et du Levant à Flénu (Borinage) dominent le paysage

localisation et extraits de cartes IGN réduites au 1/37.795^e!) et, souvent, un reportage photos.

A noter le terril n°7 Mariemont à Chapelle-lez-Herlaimont (Trazegnies) sur lequel depuis plusieurs années un vignoble prospère, produisant un vin estimable.

Mais ce qui étonne le plus, ce sont, pour certains, les émanations sulfureuses provenant de la combustion (parfois désagréables), et la quantité incroyable d'étangs et de mares qui se trouvent sur et aux environs immédiats de ces terrils.

Une carte générale de la Wallonie reprend les quatre régions minières envisagées :

- le Couchant de Mons, comprenant la chaîne des Lacs de Bernissart à Dour (à laquelle est associé le site voisin de Chabaud-Latour à Condé-sur-Escaut, France) et la chaîne Boraine de Dour à Cuesmes;

- la Chaîne du Centre, comprenant la Chaîne d'Havré de Mons (Havré) à Bray, la Chaîne des Loups de Trivières à Mariemont, et la Chaîne Binchoise de Péronnes à Trahegnies;

- la Chaîne carolorégienne d'Andarlues à Sambreville;

- la Chaîne liégeoise ou du Pays de Notger de Flémalle à Blegny.

Sur les cartes détaillées de ces chaînes, on trouve repérés par leurs noms les 120 terrils qui sont ou seront balisés et donc accessibles.

Des visites guidées sont organisées sur plusieurs terrils : à Aiseau et à Sambreville, pour la chaîne carolorégienne-Est; à Chapelle-lez-Herlaimont, pour le vignoble; à Mons (Flénu) sur le site du Levant (à pied, en 4x4 ou à cheval), où des fumerolles s'échappent en permanence; à Frameries sur le site du PASS (terril de Crachet).

A signaler que quatre membres de PIWB (F. Busine, J.-L. Delaet, C. Gaier et G. Vande Vijver) sont membres d'honneur de l'association.

Le programme de balisage (par un V de couleur rouge) commencé en 2004 se poursuivra au cours de l'année 2005 pour se terminer en novembre-décembre par le terril d'Argenteau (Micheroux n°1) qui jouxte le domaine de Blegny.

Cette chaîne de terrils belges se prolonge en France jusqu'aux monts d'Artois sur plus de 100 km. Des groupements s'y sont associés dès 1988 pour créer la *Chaîne des Terrils* qui "a pour but de mettre en œuvre une politique globale de protection, de valorisation et d'animation propre aux terrils" du bassin minier du Nord Pas-de-Calais.

Son site Internet (basé à F-62750 Loos en Gohelle, près de Lens) est <http://chaine.des.terrils.free.fr>

Il y a une vingtaine d'années, intrigué par les terrils qu'il découvrait en arrivant dans le Borinage, un neveu bruxellois (alors âgé de 5 ans environ) m'a demandé : "Dis Tonton, pourquoi il n'y a pas de lions sur toutes Waterloo ?"

Récemment, Julos Beaucarne qui les appelle "alpes wallonnes", rêve de construire une pagode post-industrielle sur un terril...

Renseignements : Rangers asbl, rue des Faubourgs, 16-18 à B-6250 Aiseau-Presles.

Tél. : 071/76.11.38.

Fax : 071/76.19.26.

Courriel : rangers@castor.be

D'après les sites Internet

www.terrils.be et

<http://chaine.des.terrils.free.fr>

Bruno VAN MOL,
Président

Le Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie, l'étude et la mise en valeur du Patrimoine industriel

BREVE

Réseau de compétences en matière de patrimoine industriel fondé en 1978, le CILAC compte près de 500 membres (historiens, architectes, ingénieurs, professionnels du patrimoine...) qui sont notamment issus de différents milieux universitaires et du monde de la muséologie (par exemple : le Centre de recherches historiques de l'Ecole des hautes études en sciences sociales (EHESS), le Centre de documentation et d'histoire des techniques du Conservatoire national des arts et métiers, l'Association pour l'histoire matérielle de la civilisation industrielle de Lyon, l'Ecomusée de la communauté urbaine Le Creusot-Montceau-les-Mines...).

Cette association s'est fixée plusieurs objectifs. Le plus important est celui d'encourager l'étude, la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de l'industrie. Mais, de faire aussi œuvre de vulgarisation afin de sensibiliser le public à cet héritage culturel.

D'après : www.cilac.com

Extrait du trimestriel *Les Nouvelles du Patrimoine* publiée par l'Association des Amis de l'Unesco dans son numéro 106 d'octobre-novembre-décembre 2004, p. 7 (reproduit avec l'autorisation de l'éditeur).

L'association édite une remarquable revue scientifique de référence intitulée *L'Archéologie industrielle en France* à laquelle le PIWB vient de s'abonner via le CLADIC à Blegny. Elle y sera consultable dans la confortable salle de lecture.

CILAC : Secrétariat national BP 251 - 56007 VANNES CEDEX - Tél. (00.33). (0)297 40 10 23

Bruno VAN MOL,
Président

Histoire des étrangers et de l'immigration en Belgique : de la préhistoire à nos jours / sous la dir. d'Anne Morelli. – Charleroi; Bruxelles : Couleur livres, 2004. – 416 p. : ill. en noir, couv. ill. en coul.; 22 cm. – (Petite bibliothèque de la citoyenneté). ISBN 2-87003-401-6.

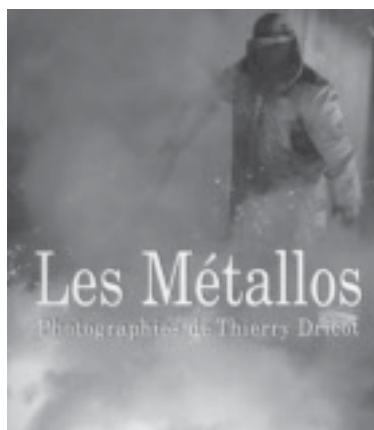


Renseignements et commandes :
Couleur livres – Rue Lebeau, 4 – 6000 Charleroi.
Tél. et fax : 071 32 63 22.
E-mail : couleurlivres@skynet.be
Site internet : www.couleurlivres.be
Prix : 30 € (port gratuit).

L'évolution d'un pays ne se limite pas à une seule histoire mais à plusieurs, quelquefois en connexion ou totalement indépendantes. L'histoire de la Belgique n'est donc pas seulement l'histoire des Belges (Flamands ou Wallons) mais aussi de leurs ancêtres Gaulois, Germains, Romains, Francs et de leurs contemporains Juifs, Français, Allemands, Polonais, Italiens, Grecs, Espagnols, Portugais, Hongrois, Maghrébins, Congolais, qui ont métissé la population de l'actuelle Belgique dès ses origines.

“Ces femmes et ces hommes qui ont souvent quitté des situations de misère ou d'oppression, ont voyagé, passé des frontières, se sont entassés, séparés, ont travaillé dur, ont été incompris, ont espéré, changé de langue, ont survécu. Ces ‘étrangers’ se sont organisés, ont changé de travail, ont grimpé l'échelle sociale et ont construit la Belgique.”

Les métaux / fotogr. de Thierry Dricot; préf. de Bernard Gheur. – Allier : Ed. du Perron, 2004. – 96 p. : ill. en noir et en coul., couv. ill. en coul.; 31 cm. ISBN 2-87114-205-X.



Renseignements : Editions du Perron – Rue du Parc, 44 – 4432 Allier. Tél. : 04 274 00 36.
Fax : 04 247 01 58.
Site internet : www.perron.be –
E-mail : sales@perron.be (pour commander) ou info@perron.be (pour se renseigner). Prix : 25 € + frais de port.

A l'heure où la région liégeoise se voit confrontée à la fermeture de sa phase à chaud, c'est un magnifique témoignage que Thierry Dricot, photographe, rend à ces hommes et à cette industrie sidérurgique. Constitué de clichés puissants de couleurs et de labeur, ce recueil de photographies est avant tout une reconnaissance du travail sidérurgique et de celui, particulièrement périlleux, des hauts-fourneaux, en s'attachant à l'aspect humain et pénible du métier.

“En plein cœur de Liège, un hommage est ainsi rendu à ceux qui, avec les mineurs de fond, ont fait la puissance et la gloire de la Cité ardente : les métaux.”

Bruno GUIDOLIN,
documentaliste au CLADIC

*Les publications ci-dessus peuvent également être consultées au CLADIC, rue Lambert Marlet 17, à 4670 BLEGNY. 04/237.98.18.
E-mail : cladic@blegnymine.be*

Philippe SLEGERS, Il était une fonderie..., Rhisnes, 2004, 160 pages, 50 ill. en noir et en coul., couv. coul., format 17/23.



L'auteur, descendant des Causard alliés aux Perrin (des “saintiers” originaires du Bassigny, région française située à cheval sur la Haute-Marne et les Vosges), et fils de Georges II Slégers, retrace l'histoire des quatre générations de fondeurs de cloches qui ont dirigé à Tellin (province de Luxembourg) la plus importante fonderie de Belgique en la matière, de 1832 à 1970.

Près de 13.000 cloches pour un poids total de 3.000 tonnes de bronze y ont été coulées et ce avec l'aide d'hommes de génie dont Dom Jean Blessing de l'abbaye de Maredsous. L'auteur y décrit la magie des secrets de fabrication, la maîtrise du “bord” et du tracé de la planche à “trousser”, les recherches permanentes d'améliorations des procédés, l'esprit d'entreprise et les dimensions musicales et religieuses de ce métier.

Le livre se termine par la liste, par villes et villages pour la Belgique et ailleurs (dont le Congo), de 3.691 cloches de plus de 100 kg sorties de cette fonderie.

Renseignements : Ph. Slégers, rue de la Station, 48 à 5080 Rhisnes.
Tél. : 081 56.69.60.
Courriel : pslegers@tiscalinet.be
Prix : 21 € + 3,20 € de port, à verser au compte n° 250-7800307-40 de Slégers à Rhisnes.

Bruno VAN MOL,
partiellement d'après *Les Echos du Patrimoine*, n°65, janvier-février-mars 2005.

PUBLICATIONS

Bois-du-Luc : un écrivain majestueux où la vie des mineurs se raconte, préface de Jean Puissant, La Louvière, Ecomusée régional du Centre, 2004 - 95 p., ill.



Cet ouvrage offre la possibilité aux visiteurs de l'Ecomusée régional du Centre à Bois-du-Luc de compléter leur visite du parcours spectacle inauguré en 2000. Ce dernier est d'ailleurs le fil conducteur de l'ouvrage. Le lecteur est replongé dans l'univers d'un porion. Il le suit dans la fosse d'exploitation, dans les Carrès (les corons du charbonnage du Bois-du-Luc), dans la salle des fêtes, etc. Un contexte historique et social est également retracé. Outre un graphisme attrayant, il faut retenir la préface du Professeur Jean Puissant. Pour la première fois, en une dizaine de pages, il met en avant le caractère exceptionnel du site. Il axe ses propos sur la qualité de l'ensemble de bâtiments préservés construits pour les besoins techniques (ateliers, fosse d'exploitation...) et sociaux (corons, hospice, parc et kiosque, hôpital...) de la société. De plus, il met en avant que la société créée en 1685 à Bois-du-Luc est la première à être fondée selon un modèle capitaliste.

Guénaël VANDE VIJVER,
Archiviste à l'Ecomusée
régional du Centre

*Cet ouvrage est disponible à l'Ecomusée régional du Centre, rue Saint-Patrice 2b, 7110 Hondeng-Aimeries (La Louvière).
Tél. : 064/28.20.00.
Fax : 064/21.26.41.
Site web : <http://www.bois-du-luc.com>*

AGENDA

Centre historique minier de Lewarde

Du 29 avril au 22 mai 2005, exposition "Terres du Nord", oeuvres de Jean-Jacques Stenven.

Du 24 juin au 31 décembre 2005, exposition "D'Ulysse à Jules Verne", consacrée aux mondes souterrains.

Tél. : 0033 (0)3 27 95 82 82
www.chm-lewarde.com

Ecomusée du Viroin à Treignes

Du 15 mars au 15 novembre 2005, exposition "Le lait dans tous ses états".

Depuis la ferme productrice de et le consommateur, toute une filière de transformations et de conditionnement du lait s'est progressivement mise en place.

Deux découvertes fondamentales, l'une technique, l'écémage du lait par centrifugation et l'autre scientifique avec la découverte des microbes, sont à l'origine d'une industrie laitière. L'exposition propose un parcours de découverte des collections locales d'instruments et de machines, écrémeuses, barattes et trayeuses, qui ont contribué à la diffusion de ces nouvelles techniques dans nos campagnes; des instruments plus traditionnels y sont également présentés. Les procédés techniques sont documentés par des panneaux explicatifs, de nombreuses affiches publicitaires anciennes agrémentent également la visite.

A la fin du 19^e siècle, des associations de producteurs de lait se constituent pour créer des « laiteries à vapeur » qui sont à l'origine des industries d'aujourd'hui. Leur histoire en Entre-Sambre-et-Meuse est évoquée par des textes et de nombreux documents photographiques.

Ecomusée du Viroin, rue Defraire 5670 Treignes - VIROINVAL. Tél. : 0032 (0)60 39 96 24

Ecomusée régional du Centre à Bois-du-Luc

Le samedi 30 avril à 20h, conte de Joël Smets "Veine de charbon".

Du 14 mai au 30 octobre 2005, exposition "Baume & Marpent. De la Haine au Nil: Itinéraire d'un géant".

Du 14 mai au 31 octobre 2005 se tiendra à l'Ecomusée une exposition sur une entreprise prestigieuse dont le souvenir vivace a échappé à la disparition des usines.

Fondée en 1853 par Clément Delbègue, Baume & Marpent est, à l'origine, une modeste fonderie établie le long de la gare de Haine-Saint-Pierre. Le programme de fabrication originel, des ustensiles à usage domestique et des objets de quincaillerie pour le bâtiment, contraste avec la fécondité de la production que l'entreprise va rapidement adopter face aux nouvelles perspectives du chemin de fer.

En 1882, pour contourner la loi Méline, l'entreprise installe à Marpent (nord de la France) une usine équipée d'un outillage similaire à celui de la division de Baume (fonderie, forge avec ateliers de parachèvement et de constructions métalliques). Une aciérie complète l'ensemble dans la première moitié du XX^e siècle. En 1896, elle absorbe les usines Bailly et crée sa division à Morlanwelz.

L'exposition met l'accent sur le génie technique et humain et sur l'expansion mondiale. Deux visages de Baume & Marpent qui sont dévoilés par des témoignages de ses anciens travailleurs, par des archives et enfin, par des pièces provenant de collections privées et publiques.

De ses usines établies à Baume, Morlanwelz et Marpent sortent des ponts soudés ou rivés, fixes et mobiles de tous systèmes; des charpentes (hangars, marchés, pavillons, maisons démontables, églises, mosquées...); des chevalements; des gazomètres; toutes sortes d'acier (Bessemer, Siemens Martin); du matériel de traction et roulant pour les chemins de fer et pour les transports en commun (locomotives

électriques et Diesel, voitures à voyageurs de toutes classes, wagons, tramways, autobus, trolleybus...). Des bureaux d'études sont créés au Caire (Camel Toueg); à São Paulo (S.A. União dos Constructores Metálico) et enfin, à Elisabethville Léopoldville (Baumaco).

Le savoir-faire de l'entreprise franchit les frontières et les barrières culturelles pour s'épanouir dans les cinq continents; l'Amérique du Sud et le Maghreb étant les contrées de prédilection. Léon Moyaux (1842-1912), administrateur délégué, succède à Delbègue et donne précocement une impulsion expansionniste à l'entreprise. Ses contacts avec la Chine vont permettre à Baume & Marpent d'assouvir les besoins ferroviaires des Chemins de fer chinois. D'autres pays (Egypte, Russie, Siam, Indes, Argentine, Congo belge...) font appel à Baume & Marpent pour équiper leurs réseaux de transport en commun.

Le pont d'Embabéh, le pier de Blankenberge, le pont Orban, le chevalement de Mariemont-Bascoup, les tanks pour la Shell Company sont quelques exem-

ples de la maîtrise de ses ingénieurs qui profitent des défis lancés par l'architecture métallique pour collaborer avec les architectes. De cette collaboration fructueuse, qui réunit Science et Art, naissent le théâtre d'été de Casablanca, la basilique du Cinquantenaire au Congo, la salle des fêtes de l'exposition internationale et universelle de Bruxelles de 1935, la charpente de la gare du nord de Paris, le Floral pavilhão de Rio de Janeiro... L'exportation de l'architecture nous immisce dans l'univers culturel et politique des XIX^e et XX^e siècles.

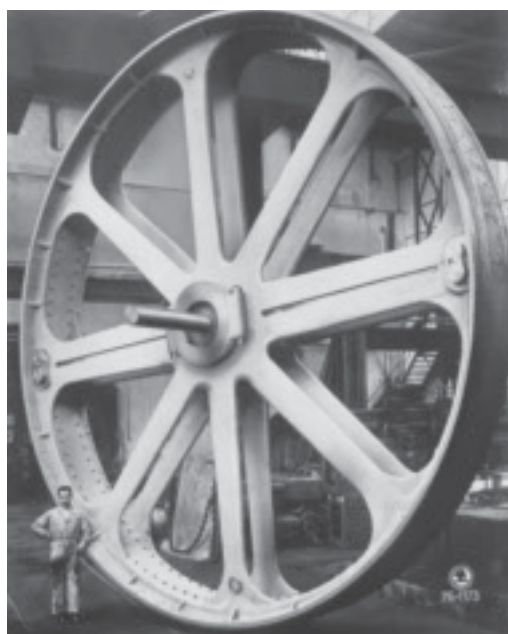
L'industrialisation qui bouleverse la pratique et l'organisation des métiers en introduisant des concepts nouveaux tels que la standardisation, la mécanisation, la préfabrication suscitera des craintes et des espoirs qui ont jalonné l'itinéraire de Baume & Marpent.

Pour tout renseignement : Eco-musée régional du Centre, Rue Saint Patrice 2b, 7110 Houdeng Aimeries (La Louvière).

Tél. : 0032 (0)64 28 20 00

Fax : 0032 (0)64 21 26 41

<http://www.bois-du-luc.com>



Une roue de pont tournant (Ateliers de Baume et Marpent)

PATRIMOINE INDUSTRIEL WALLONIE-BRUXELLES

Association sans but lucratif fondée en 1984

Siège social : Halles du Nord
Rue de la Boucherie, 4
B-4000 LIEGE (Belgique)
Tél. : 04/221.94.16 ou 17
Fax : 04/221.94.01

Conseil d'administration

Président : Bruno VAN MOL
Vice-présidents : Jean-Louis DELAET
Claude GAIER
Secrétariat : A.S.B.L. Grand-Hornu Images
(Maryse WILLEMS)
Trésorier : Jacques CRUL
Membres : Jean DEFER,
Claude DEPAUW
José DUPONT
Claude MICHAUX
Guido VANDERHULST
Guénaël VANDE VIJVER
Jean-Jacques VAN MOL

Bulletin périodique trimestriel

Publié avec l'aide de la Communauté Française

Cotisations annuelles :
Membre individuel effectif : 12,50 €
Associations culturelles : 18,50 €
Associations commerciales : 25 €
Membres protecteurs : 75 €

A verser au compte 068-2019930-29 de Patrimoine Industriel Wallonie-Bruxelles, Rue de Feneur 71, B-4670 BLEGNY

Editeur responsable :

Claude GAIER
Rue F. Lapierre, 35/11
B-4620 FLERON
Tél. : 04/221.94.17
Fax : 04/221.94.01
claude.gaiер@musedarmes.be

Secrétariat de rédaction :

Guénaël VANDE VIJVER
Rue Meyerbeer, 51
1190 Forest
GSM.: 0475/33.49.28
Tél. : 02/347.71.78
Fax : 064/21.26.41
gvdevijv@ulb.ac.be

Lionel VANVELTHEM
lvanvelthem@yahoo.fr

TABLE DES MATIERES

Editorial , par B. VAN MOL	2
Etude : La centrale électrique de Péronnes : fleuron de la société Coppée, par G. VANDE VIJVER	3
Etude : Joindre la Meuse à l'Escaut : un projet liégeois de 1801 - deuxième partie, par C. GAIER	6
Reportage : Trente ans d'archéologie industrielle [en France], par B. VAN MOL	9
Reportage : La Transterrilienne : "les petites Alpes en sol mineur"..., par B. VAN MOL	11
Brève : Le Comité d'Information et de Liaison pour l'Archéologie..., par B. VAN MOL	12
Publications , par B. GUIDOLIN, B. VAN MOL et G. VANDE VIJVER	13
Agenda	14
Table des matières	16